



Le Pradet *mag*

Magazine trimestriel | PRINTEMPS 2021

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur le-pradet.fr



AU CŒUR

DE L'ACTION SOCIALE | P. 4 À 7

BUDGET

P. 8/9

**DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE**

P. 10/11

TRAVAUX

P. 12

**COMITÉS
D'INTÉRÊTS LOCAUX**

P. 13/15



Chaque printemps Nuts l'écureuil roux du Pin de Galle prend la pose en échange de quelques amandes !

Le Pradet : magazine trimestriel de la Ville du Pradet n°27
Directeur de la publication : Hervé Stassinis, Maire du Pradet
Rédaction : Cabinet du Maire - Service communication
Photographies : Service communication
Conception graphique : Agence DECLIK - www.declik.com
Impression : Riccobono - www.riccobono.fr
Tirage : 8 000 exemplaires

f facebook.com/lepradet | @VilleLePradet | @VilleLePradet



• SOMMAIRE •

ACTION SOCIALE p.4-7

BUDGET p.8-9

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE p.10-11

TRAVAUX p.12

COMITÉS D'INTÉRÊTS LOCAUX p.13-15

ÉVÈNEMENT p.16

CULTURE p.17

EN BREF p.18

RETOUR SUR ACTU p.19-20

TPM p.21

TRIBUNES LIBRES p.22

INFOS PRATIQUES p.23

PETIT CONTE PRADÉTAN

Mia et la pendule de... Pâques

« Chez les grands-parents de Mia, dans la salle à manger, il y a une pendule... bizarre. Il s'agit d'une horloge ancienne à balancier qui sonne les heures et les demi-heures et qu'on doit remonter à l'aide d'une clé. C'est une jolie vieillerie, de bois et de cuivre, qui leur a été offerte par l'oncle Clément. Ah ! l'Oncle Clément ! C'était tout un poème aux dires de Papet, qui était son petit-neveu : un célibataire endurci, excentrique, provocateur, tiré à quatre épingles mais coiffé comme l'as de pique, toujours la blague aux lèvres, mais le cœur sur la main. Bref, l'Oncle c'était quelqu'un et il semble bien que la fameuse pendule de Papet-Mamet tienne de lui. C'est simple, elle n'en fait qu'à sa tête : plus on essaie de ralentir le mouvement de son balancier, plus elle va vite et, à l'inverse, si on veut qu'elle aille plus vite, madame hoquette puis s'arrête ! Quant à son carillon, je n'en parle même pas. Il sonne les heures qu'il veut et quand il en a envie. À croire qu'elle cherche à vous contrarier rien que pour le plaisir... un peu comme l'Oncle Clément qui avait ~ comme on dit ~ l'esprit de contradiction systématique. Malgré tout, Papet et Mamet étaient parvenus avec cette pendule à une espèce de compromis. Elle sonnait quand elle voulait, mais continuait vaillamment à donner l'heure (à peu près) juste.

Un beau jour, à l'approche de Pâques ~ Mia était chez ses grands-parents pour les vacances de printemps ~ la pendule, bizarrement, ne carillonna plus et se refusa à donner l'heure... elle ne marchait plus. Tous les efforts de Mamet pour la ranimer (transfusion d'huile, opération du ressort, chirurgie du mécanisme) demeurèrent vains.

« Cette fois-ci, déclara gravement Papet, je crois que c'est fini... »

Voyant la tristesse de ses grands-parents, Mia, toujours imaginative, s'écria :

« Écoutez ! Vous n'entendez pas ? Les cloches dans la ville ne sonnent pas non plus ! C'est vendredi saint, et vous le savez, toutes les cloches sont parties à Rome. Elles n'en reviendront que dimanche, chargées de friandises et d'œufs en chocolat pour les enfants. Peut-être que la pendule de l'Oncle Clément a décidé de faire pareil... je crois savoir qu'elle est bien copine avec le carillon de Saint-Raymond.

- Tu crois, pitchounette ? » répondirent en chœur Papet et Mamet, une toute petite lueur d'espoir dans les yeux.

Qu'est-ce qu'il s'est passé ensuite ? Vous ne devinez pas ? Le dimanche matin, à la première heure, les cloches étaient revenues, elles

carillonnaient à tout va dans tout le Pradet ! Et, la pendule de l'Oncle Clément était repartie comme si de rien n'était, donnant non seulement l'heure exacte, mais la carillonnant au bon moment ! Il n'y avait qu'une explication possible...

« Oh ! Mamet, Papet, regardez dans le jardin ! Il y en a plein partout ! »

La pendule avait ramené des tas de friandises, des œufs, des cloches, des lapins et des poissons en chocolat. De quoi attraper une bonne crise de foie...

Et, la pendule ? Depuis ce jour, elle est tout à fait bien disposée. Elle n'a jamais plus avancé, ni retardé d'une seule seconde. Un petit miracle de Pâques, en somme. »





Chères pradétanes, chers pradétans,

Alors que le printemps montre le bout de son nez, nous n'en finissons pas de combattre cette pandémie qui nous contraint à renoncer à nombre de nos libertés pour sauver des vies humaines. Les pradétans n'échappent à la règle, ils vivent douloureusement cette période, mais globalement, ils en comprennent les enjeux et se montrent solidaires des plus fragiles.

Solidaires, nous le sommes aussi lorsque nous faisons appel à nos commerces locaux, à nos restaurateurs à qui nous avons dédié une campagne de communication sur tout notre territoire pour les mettre à l'honneur.

Solidaire et responsable, ce sont aussi des qualificatifs qui définissent le budget que la commune va adopter dans les prochains jours. Solidaire parce que nous avons conservé autant que possible les attributions de subventions au monde associatif malgré d'importantes baisses d'activité liées à la COVID 19, et responsable car

nous poursuivons nos efforts de bonne gestion afin de pouvoir investir pour la commune et faire travailler les acteurs économiques locaux.

Responsable et participatif, c'est ce qui qualifie les relations instaurées ces derniers mois avec l'ensemble des Comités d'Intérêt Locaux, qui relaient les besoins des quartiers et de leurs habitants, et aident la commune à mieux répondre aux attentes des administrés. Des améliorations concrètes ont ainsi pu émerger et d'autres sont en cours d'étude.

L'équipe de la majorité municipale et moi-même restons plus que jamais mobilisés au service de chacun d'entre vous, dans un esprit solidaire, responsable et participatif.

Hervé Stassinis

Maire du Pradet

Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

Interview

Pascal Campens Adjoint délégué au social/ C.C.A.S/ Foyer logement

Le Pradet Mag Quelle place occupe, à votre avis, le social dans la gestion municipale d'une ville comme Le Pradet ? Et, comment, en votre qualité d'adjoint délégué au social, au C.C.A.S et au Foyer-Logement percevez-vous votre mission ?

Pascal Campens Par essence, la réponse à la question sociale, constitue l'une des principales priorités d'une démocratie digne de ce nom. À plus forte raison, à notre modeste niveau, le social a été et demeure plus que jamais l'un des moteurs de notre gestion municipale. D'autant plus que ~ est-il utile de le rappeler ? ~ la crise tant sanitaire qu'économique que nous traversons, ses conséquences présentes, à venir et même, par-delà, ce fameux « monde d'après » qu'on nous prédit, ont replacé le social au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Et, bien sûr, les Pradétans ne font pas exception à la règle. En ce qui me concerne, lorsque Hervé Stassinos, notre maire, m'a confié cette délégation, je me suis appliqué à en prendre toute la mesure. C'est donc en toute connaissance de cause, que je relève le défi et souhaite accompagner les différents acteurs, collègues et personnel, pour faire de l'action sociale un des axes majeurs de cette mandature..

Le Pradet Mag Vous venez d'évoquer la situation sanitaire et ses conséquences. Qu'en est-il au Pradet et tout particulièrement au Raï de Souléou ?

Pascal Campens Fort heureusement, nous n'avons eu à déplorer aucun décès lié au COVID, parmi les 46 pensionnaires de notre Foyer-Logement. Pour autant, cela ne doit rien au hasard. Ce sont l'application stricte du protocole sanitaire et le respect scrupuleux des gestes barrières qui ont rendu cela possible. Je tiens d'ailleurs à remercier tant les membres du personnel du Raï de Souléou que les familles de nos pensionnaires. Les deux seuls membres du



personnel testés positifs au COVID ont été immédiatement éloignés de la Résidence et appelés à s'isoler. Ce qu'ils ont fait, de même que leurs cas-contacts, sans qu'aucune conséquence fâcheuse ne s'ensuive. Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre.

Le Pradet Mag Où en est-on au niveau de la vaccination ?

Pascal Campens En ce qui concerne le Raï de Souléou, les résidents ~ ils s'y sont tous déclarés favorables ~ seront vaccinés sur place. Pour les autres Pradétans en âge d'être vaccinés, les 75 ans et plus, le problème est plus complexe. En la matière, nous ne sommes nullement décisionnaires, car la décision finale revient au Préfet et à l'Agence Régionale de Santé. Il faut savoir aussi que, pour l'heure, les personnes éligibles au vaccin des communes du Pradet, de La Garde, de La Valette, de La Crau et de Carqueiranne ne disposent que d'un centre et d'une seule ligne de vaccination (à La Garde). La gestion pour le moins erratique de la campagne vaccinale a pesé sur le nombre de vaccinations. Actuellement, compte tenu des circonstances seules 60 personnes sont vaccinées chaque jour. Sans parler de la gestion pour le moins chaotique des prises de rendez-vous, ou de la pénurie de doses de vaccin. La situation devrait néanmoins s'améliorer dans les semaines à venir. Le Directeur Général des Services de La Garde m'a, en effet, informé qu'un gymnase allait prochainement être mis à la disposition des autorités de santé et qu'une, voire deux lignes supplémentaires

de vaccination permettraient d'ici peu d'accélérer le processus vaccinal.

Le Pradet Mag Pouvez-vous d'ores et déjà mesurer les effets de la pandémie au plan social et économique ?

Pascal Campens Vous le savez, notre investissement dans l'accompagnement social des personnes en situation de précarité est bien antérieur à la crise du COVID. Le bilan du C.C.A.S en termes d'aides et d'actions réalisées en atteste (Cf. récapitulatif ci-contre). Il n'en demeure pas moins que la pandémie a aggravé les difficultés que rencontrent certains de nos concitoyens. Il y a d'une part les personnes âgées qui subissent une paupérisation certes lente, mais régulière. En effet, l'isolement, la solitude et le besoin se sont peu à peu substitués à l'entraide entre proches et voisins, cet « esprit de village », qui permettait auparavant, sinon de résoudre la totalité des problèmes des anciens, du moins de soulager leur quotidien. D'autres subissent les effets de la crise de plein fouet, le mal-être et la précarité gagnent du terrain, notamment chez les jeunes. À cet égard, il est des indicateurs qui commencent à nous interpeller, comme l'augmentation des demandes de domiciliation au C.C.A.S. Et puis, le C.C.A.S. est de plus en plus identifié comme un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'écoute. Nous aidons, à notre mesure, c'est-à-dire dans les limites des possibilités qui nous sont données. Et, nous continuerons d'aider les Pradétans face à la précarisation de plus en plus prégnante qui frappe une partie d'entre eux.

Le Pradet Mag Justement, comment voyez-vous l'avenir ?

Pascal Campens En premier lieu, tant au niveau des personnels du C.C.A.S. que de ceux de la Résidence Raï de Souléou, nous avons fait en sorte qu'un climat de confiance durable s'installe et nous nous appliquons à maintenir une bonne ambiance et une qualité de vie au travail. C'est d'autant plus nécessaire tant l'importance des missions qui leur incombent est grande, et parfois lourde de conséquence. En ce qui concerne les objectifs, outre bien sûr la poursuite de

nos actions sociales, nous allons donner quelques coups d'accélérateur et monter en puissance sur certains dossiers. Par exemple, nous allons actualiser, pour les optimiser, les données du Registre des personnes vulnérables qui avait été créé au moment de la canicule de 2003. L'amélioration de cet outil nous permettra de mieux appréhender les problématiques et d'identifier ceux qui en sont victimes. Un autre objectif prioritaire pour nous : la réduction de la fracture numérique et la mise en place, à terme, d'une facilitation de l'accès aux droits sociaux. Nombre de personnes, notamment chez les seniors ne maîtrisent pas du tout l'outil informatique. Nous allons nous appliquer dans les mois à venir à mettre à la disposition de ces personnes un apprentissage et des ordinateurs. Ceci s'inscrit d'ailleurs tout à fait dans les objectifs de la Smart-City que promeut la ville du Pradet. D'autres challenges, au moins aussi importants, nous attendent. Nous les affronterons le moment venu. Et, nous sommes prêts à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour régler les difficultés sociales auxquelles nos concitoyens sont confrontés.

Le Centre Communal d'Action Sociale



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale locale, il participe à l'instruction des demandes

d'aide sociale légale, gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale.

Bien qu'étant un Établissement public autonome, le C.C.A.S est présidé par le Maire et met en œuvre la politique sociale de la commune en venant en aide à ses habitants et plus particulièrement à ceux qui sont en situation de précarité et/ou de fragilité. Porteur des valeurs de solidarité, il a pour vocation de répondre aux besoins sociaux, il permet l'accès aux droits. En outre, clairement identifié comme l'un des garants du lien social, le C.C.A.S est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de soutien pour les personnes qui rencontrent des difficultés ~ passagères ou durables ~ dans leur vie quotidienne.

Le Centre Communal d'Action Sociale dispose, pour agir, d'un organe décisionnel propre ~ un Conseil d'Administration ~ composé de membres élus et de représentants du tissu associatif local œuvrant dans le domaine social ainsi que d'un budget spécifique doté par la commune et d'un personnel qui lui est propre. Au Pradet, il compte 21 agents (7 pour le C.C.A.S et 14 à la Résidence Raï de Souléou).

• En plus de ses missions obligatoires que sont :

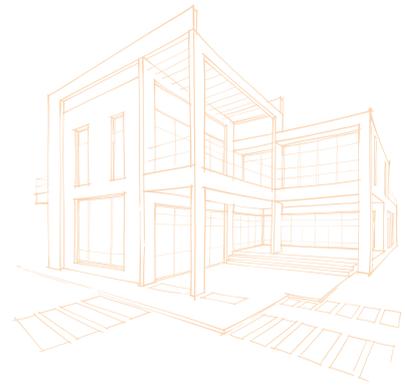
- **L'information** des publics sur les droits et aides,
- **La participation** à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...), et transmission aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil départemental, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale, lutte contre l'exclusion,
- **La domiciliation** des personnes sans domicile pour permettre l'accès aux droits,
- **La réalisation** de l'analyse des besoins sociaux (en 2021, sera réalisée, en collaboration avec plusieurs autres C.C.A.S de la Métropole, une analyse socio-économique des besoins encore plus pertinente parce qu'établie à partir d'un territoire élargi,

• Le C.C.A.S du Pradet, dans le cadre de missions facultatives, gère et assure le suivi des services suivants :

- **Attribution** sur enquête sociale présentée par un travailleur social d'aide alimentaire, prise en charge des frais de garde d'enfant, de cantine, périscolaire et exceptionnellement d'aide financière,
- **Gestion** du registre nominatif des personnes vulnérables,
- **Suivi** du maintien à domicile, avec :
 - Un service portage repas : au-delà de la prestation alimentaire c'est un lien social qui est proposé en apportant présence, écoute aux personnes de plus de 60 ans et/ou handicapées. 70 Pradétans bénéficient actuellement de ce service, ce qui représente 17 263 repas livrés en 2020,
 - Un abonnement à un service de téléalarme pour rester chez soi en toute sécurité (90 abonnés au Pradet),
- **Accompagnement** vers l'accès au logement social (aide individuelle et accompagnement à la mise en œuvre de dossiers administratifs en lien avec les bailleurs sociaux),
- **Mise à disposition et gestion** de 8 parcelles aux jardins familiaux du Parc Nature
- **Organisation** d'animations et d'actions en direction des seniors (repas de l'amitié, semaine de l'âge d'or, thés dansants, colis de Noël),
- **Permanences sociales gratuites** (conciliateur de justice, Centre Local d'Information et de Coordination, etc.)
- **Gestion** d'une résidence autonomie de 48 studios qui accueillent des seniors de plus de 60 ans autonomes.
- **Partenariat** avec les services sociaux départementaux (qui reçoivent sur rendez-vous dans les locaux du C.C.A.S) et avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les personnes âgées et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées.

Trois Questions à :

Magali Vincent, Adjointe déléguée à la politique de l'habitat, du logement social et aux Ressources humaines



Le Pradet Mag Vous occupez une place charnière entre les deux « grosses » délégations que sont d'une part l'Habitat et l'Urbanisme et d'autre part le Social. Comment arrivez-vous à vous positionner par rapport à elles ?

Magali Vincent C'est vrai, j'occupe une position transverse, mais aussi une place à part entière. J'interviens d'égal à égal avec mes pairs, pour défendre la partie sociale de certains projets urbanistiques, tout en veillant au respect des règles en matière de logements sociaux. Concernant ce dernier point, les problèmes sociaux induisent souvent des problèmes de logement. Dans ce cadre, je reçois des Pradétans en demande deux fois par mois pour essayer de trouver avec eux des solutions en termes de logement. Je suis également relais d'information au niveau d'Action Logement et des possibilités que ne connaissent pas toujours le public qu'offre cette structure.

Le Pradet Mag Quels sont, selon vous, les points forts, qui vous permettent de jouer pleinement votre rôle dans vos fonctions ?

Magali Vincent Il faut à la fois de l'endurance et un certain pouvoir de persuasion. Je ne suis démunie ni de l'une ni de l'autre lors des échanges, que ce soit avec mes pairs, avec les services préfectoraux, avec les bailleurs ainsi qu'avec nos partenaires. Il faut également de la souplesse, un peu comme le roseau de la fable, et s'il m'arrive de plier parfois, je tiens bon toujours. L'important est de maintenir le dialogue, et ce, même si la discussion est mal engagée. Dans mes dossiers, je ne perds jamais mes objectifs de vue... même si c'est souvent difficile.



Le Pradet Mag Justement, sur le plan municipal, le logement social ne fait-il pas figure de « parent pauvre » quand on connaît les pouvoirs exorbitants de l'État en la matière et pensez-vous que les choses pourraient changer à l'avenir ?

Magali Vincent En effet, nous sommes confrontés à des textes qui nous contraignent, manquent notablement de souplesse et surtout ne tiennent

aucun compte des réalités du terrain. On assiste, sans pouvoir vraiment y remédier à des aberrations qui nous empêchent notamment de loger à coup sûr des Pradétans en situation de précarité dans des logements sociaux pradétans. Quant à l'avenir, je ne suis ni optimiste, ni pessimiste, mais la loi SRU court jusqu'en 2025 nous resterons très attentifs à son évolution.



« Action Logement », partenaire de premier ordre pour les communes



Depuis quelques années et d'autant plus depuis le début de la crise sanitaire, la question du logement devient de plus en plus préoccupante. « Action Logement » est un acteur majeur du logement en France et un partenaire incontournable pour les communes.

« Action Logement » et le 1% patronal

Le 1% patronal ~ ou 1% logement ~ est un dispositif d'aide au logement créé en 1943 et financé par la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) versé chaque année par les entreprises du secteur privé et du secteur agricole de plus de 50 salariés.

Il permet d'aider les salariés des entreprises, ayant versé leur PEEC, à se loger. Les sommes collectées leur permettent de construire des logements, facilitent l'accès des salariés à la location ou à l'acquisition, concrétisent leurs projets de rénovation ou leurs travaux, en tant que propriétaires occupants ou locataires, via des aides gratuites, des prêts ou des cautionnements pour la location.

Qui peut bénéficier du 1 % logement :

« Action Logement » aide un large public et notamment :

- les salariés des entreprises du secteur privé d'au moins 10 salariés,
- les salariés des entreprises du secteur agricole d'au moins 50 salariés,
- les retraités, anciennement salariés du secteur privé,
- les jeunes de moins de 30 ans,
- les demandeurs d'emploi en reprise d'emploi,
- les étudiants boursiers d'État,
- les personnes handicapées,
- les propriétaires,
- les bailleurs,
- et les locataires.

Comment bénéficier du 1 % logement :

Selon vos besoins, que vous cherchiez à effectuer une demande de logement social,

à concrétiser un achat de logement dans l'ancien, à investir dans le neuf, à bénéficier d'un prêt, à effectuer des travaux, les critères d'éligibilité varieront de même que les conditions pour souscrire à l'offre. Il vous est également possible de vous rapprocher de votre employeur, d'une agence « Action Logement » ou bien de vous adresser au Centre Communal d'Action Social du Pradet.

Quelques exemples d'aides d'Action Logement ?

POUR LA LOCATION

• **Logements sociaux** : en France, toutes les entreprises de plus de 10 salariés bénéficient de logements locatifs pour leurs salariés. La liste de ces logements est consultable sur la nouvelle plateforme locative AL'IN. Elle vous permet de devenir acteur de votre demande de logement, du dépôt jusqu'à l'attribution. Créez votre compte dès maintenant et postulez aux offres de logements disponibles. Dans le cadre d'une demande de logement en cours, importez vos données et pièces justificatives du Système National d'Enregistrement en renseignant votre numéro unique. Si votre demande de logement est complète, vous pouvez faire acte de candidature.

Site internet : al-in.fr

• **Caution locative** : la garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une caution locative accordée par « Action Logement ». Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement. Gratuite, elle vise à faciliter votre recherche de logement en assurant le bailleur.

• **Prêt à taux zéro pour avancer votre dépôt de garantie** : emménager génère des coûts liés au déménagement, à l'installation ou encore à l'équipement du logement. « Action Logement » propose

de vous avancer le versement de votre dépôt de garantie, somme généralement exigée au moment de la signature du bail.

EN MATIÈRE DE TRAVAUX

• **Aide à l'adaptation du logement au vieillissement** : une aide gratuite pouvant aller jusqu'à 5 000€ peut vous être allouée pour aménager votre salle et vos sanitaires.

• **Aide à l'adaptation du logement des personnes handicapées** : tout propriétaire, dont la résidence principale est destinée à être occupée par une personne présentant un handicap peut bénéficier du prêt travaux pour l'adaptation du logement des personnes handicapées. Le prêt octroyé finance les travaux d'adaptation et d'accessibilité du logement aux personnes handicapées, telles que définies par l'Arrêté du 30 décembre 1987. Il peut aller jusqu'à 10 000 €.

INFOS PRATIQUES

Qui contacter pour obtenir plus d'informations ?

Toutes les aides sont soumises à conditions. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter « Action Logement » au **09 70 800 800 (Disponible de 9h à 17h30 du lundi au vendredi - numéro non surtaxé)** ou le responsable « Action Logement » de votre entreprise et retrouver chaque offre sur le site « Action Logement ».

🌐 www.actionlogement.fr

🌐 Plateforme AL'IN : www.al-in.fr

Vous pouvez également contacter le C.C.A.S du Pradet au **04 94 08 08 58**.

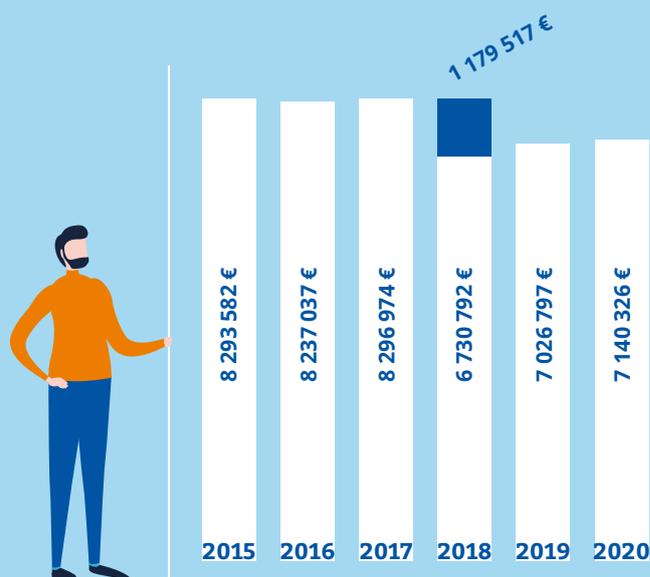
Le BUDGET communal en chiffres

La dotation de l'État



Charges à caractère général

Charges de personnel



● Charges à caractère général ● Charges refacturées à TPM

● Charges de personnel ● Charges refacturées à TPM

Prélèvement SRU

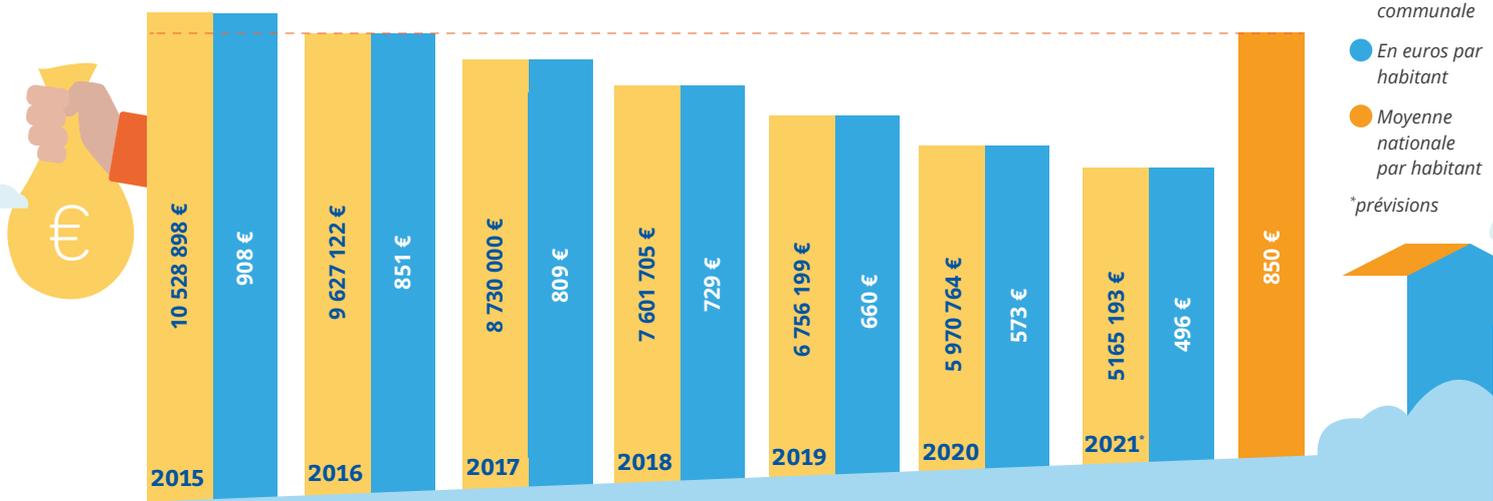
En 2020, l'État a prononcé la majoration de **400 %** de notre pénalité suite à la mise en carence de notre commune.

Ainsi notre pénalité qui s'est élevée à **328 367,94 €** en 2020 devrait passer à près de **600 000 €** en 2021 ce qui correspond à **5%** de

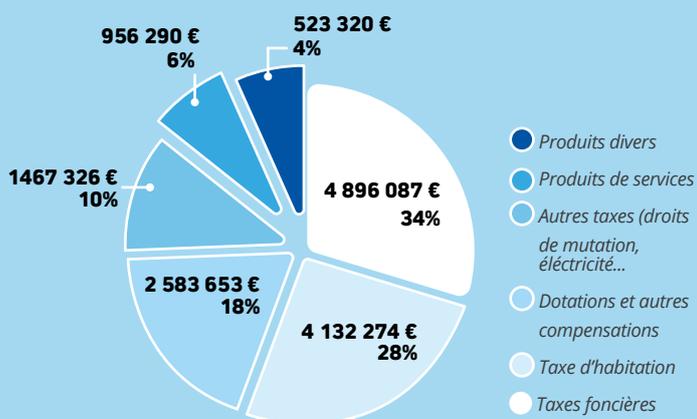
nos dépenses réelles. À titre de comparaison, cela représente une augmentation du taux de la taxe foncière de **13%**.

Avec des objectifs définitivement inatteignables, les pénalités prononcées par l'Etat vont s'inscrire durablement dans les budgets communaux, au détriment du financement de projets attendus par la population.

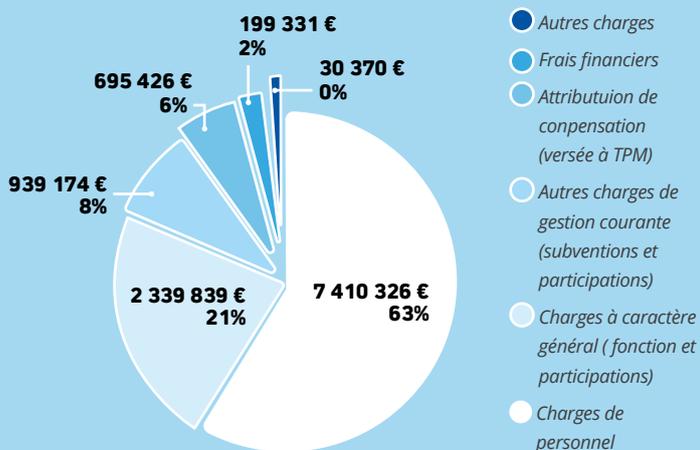
Dette



Les recettes 2020



Les charges 2020



L'épargne brute et la dette



Notre épargne brute va être fortement impactée à la baisse par la pénalité SRU et réduire ainsi notre capacité d'autofinancement. Notre capacité de désendettement qui se situe actuellement autour de 2 ans, ce qui constitue un excellent niveau, devrait par conséquent augmenter mais restera toujours inférieure à 5 ans grâce à notre désendettement continu depuis plus de 6 ans.

● Épargne brute
● Capacité de désendettement (en années)
*prévisions

Ce qu'il faut retenir

Charges :

- Baisse de 30% des dépenses de fonctionnement
- Stabilité de la masse salariale

Fiscalité :

- Stabilité des impôts locaux depuis 7 ans malgré le désengagement de l'Etat

Dette :

- Une dette diminuée de 55%

Investissements :

- + de 20 millions d'euros investis depuis 2014

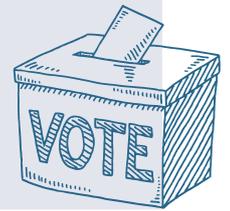


Nos enfants à l'école de la citoyenneté



Les nouveaux élus

- **ALI-BAKO CADET** Noah
- **BOLLE** Calisté
- **RODRIGUEZ** Lou
- **LE DANTEC** Lana
- **BELLERY** Barnabé
- **THOUVENIN** Arthur
- **BOURSIER** Lorenzo



Souvenir ou les manifestations patriotiques où ils deviennent les garants de la mémoire auprès de la jeunesse. Ils se réunissent en conseil (à l'exemple de leurs aînés) et découvrent le travail en groupe, l'écoute de toutes les parties, l'argumentation. Pour ce faire, ils reçoivent un budget qu'ils auront à gérer pour mettre en œuvre des projets en direction des jeunes Pradétans dans des domaines aussi variés que la culture, l'écocitoyenneté (tri des déchets, protection de l'environnement...), la sécurité (prévention de la violence scolaire), le handicap et la différence dans son ensemble.

Si s'investir dans un mandat électif lorsqu'on est encore à l'école primaire peut apparaître comme un challenge qui relève de la gageure, il n'en demeure pas moins que c'est une expérience peu ordinaire mais ô combien formatrice et enrichissante. En prenant une part active à la vie de leur commune et en suscitant des initiatives dont les enfants seront les premiers bénéficiaires, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants du Pradet apprennent au plus près du terrain ce que signifient la citoyenneté, la solidarité et nombre d'autres valeurs républicaines.

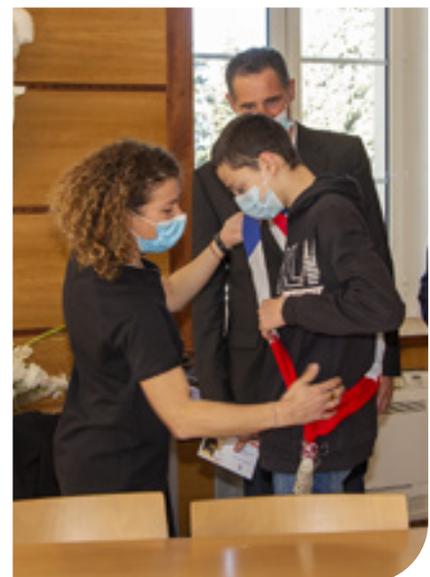
Les nouveaux conseillers ont été élus (pour deux ans non renouvelables) lors du scrutin organisé les vendredi 12 et lundi 15 février derniers dans les trois groupes scolaires du Pradet (Marcel Pagnol, Charles Sandro et Sainte-Bernadette) par leurs pairs des classes de CM1 et CM2, devenus pour la circonstance électeurs. Et, dans les formes les plus démocratiques, ils ont reçu l'écharpe tricolore, symbole de leur nouvelle charge, des mains du maire, Hervé Stassinos assisté de Cécile Cristol-Gomez, adjointe au maire déléguée à l'éducation, et de Stéphanie

Ascione, conseillère municipale déléguée au conseil des enfants. Un grand moment de fierté pour ces jeunes pradétans qui ont eu le privilège d'être également accueilli par Christian Cardon, inspecteur de l'Education Nationale.

Le Conseil Municipal des Enfants, qu'est-ce que c'est ?

À l'instar du Conseil Municipal des adultes qui est le premier lieu d'expression de la démocratie locale, le Conseil Municipal des Enfants est l'école de cette même démocratie, le lieu où s'apprennent les devoirs et les droits inhérents à la citoyenneté. On peut dire, toutes proportions gardées bien sûr, qu'il s'agit d'un cours de droit constitutionnel appliqué aux jeunes ainsi que d'une initiation par l'exemple aux règles de la démocratie (débat, votes, processus électoral) et aux responsabilités qui incombent aux citoyens (sens de l'intérêt général, respect de l'opinion des autres).

En outre, les élus du Conseil Municipal des Enfants participent aux temps forts de la vie de la commune, comme les cérémonies du





Les travaux



- 1 Du 11 janvier au 12 février dernier, la Ville et la Métropole ont procédé à la rénovation du mur soutenant le chemin des mouettes à hauteur de la Résidence Régence Park.
- 2 La Ville et la Métropole ont réalisé des travaux d'aménagement de voirie avec enfouissement du réseau de télécommunication, mise en place d'un éclairage public, création de trottoirs, de places de parking et reprise du revêtement du Chemin de la Foux entre le giratoire de la Bayette et le carrefour de la rue Jean Monnet.
- 3 L'Hôtel de Ville a, quant à lui, fait l'objet d'une rénovation avec le remplacement des menuiseries en bois par des structures en aluminium moins énergivores.

En bref...

- Dans un souci de confort de nos enfants et d'économie d'énergie, la ville a procédé au remplacement de la régulation du chauffage du groupe scolaire Charles Sandro. Cette régulation sera entièrement informatisée.
- Toujours dans un souhait d'efficacité et d'économie d'énergie, la pompe à chaleur de l'Espace des Sports Gu Bianchi a été remplacée.



- Pour une meilleure isolation thermique, au Gymnase Gérard Sébastia, l'ensemble des menuiseries et de l'huissierie ont été remplacées.

Les C.I.L. :

relais incontournables de la participation citoyenne

Entretien avec **Cédrick Giner**, conseiller municipal correspondant des C.I.L et délégué à la participation citoyenne



Le Pradet Mag De par les fonctions qui vous ont été confiées, vous vous considérez comme un spécialiste de la démocratie municipale et de la participation citoyenne ?

Cédrick Giner Non. Pas du tout, même s'il est vrai qu'au sein de la nouvelle équipe municipale, les fonctions qui m'ont été confiées ~ en l'occurrence les contacts avec les C.I.L et la participation citoyenne avec le budget participatif ~ me placent au plus près des gens, à l'écoute de leur ressenti et de leurs préoccupations. Mon rôle est avant tout d'essayer d'apporter, dans la limite de ce qui nous est possible, des réponses à leurs questionnements. Et surtout de faire en sorte que ces réponses soient les plus consensuelles possibles, c'est-à-dire passent par une collaboration permanente avec les structures du terrain. C'est là que mes fonctions trouvent leur sens et qu'on peut, en l'occurrence, parler de démocratie participative.

Le Pradet Mag Quand vous parlez de structures de terrain, vous pensez aux C.I.L ?

Cédrick Giner En effet, au Pradet, les C.I.L ~ nous en avons 11, couvrant l'ensemble du territoire de notre commune ~ sont ancrés au plus profond de la vie locale et leurs représentants connaissent parfaitement, pour y être confrontés chaque jour, les problématiques spécifiques inhérentes au quartier dans lequel ils vivent. De plus, il ne faut pas oublier qu'ils sont eux-mêmes le produit de la démocratie participative dans la mesure où ils ont été élus par leurs pairs, leurs voisins. Ce sont donc les interlocuteurs privilégiés des instances municipales, en l'occurrence nos interlocuteurs. Du moins c'est comme cela que nous les percevons : à la fois lanceurs d'alerte toute proportion gardée bien sûr et forces de proposition. Ils constituent un maillon essentiel de la chaîne démocratique qui relie les Pradétans à leurs élus de terrain. Et, œuvrant au mieux-vivre

dans leur quartier, ils concourent au mieux-vivre du Pradet dans son ensemble. Tout comme nous y travaillons activement nous-mêmes avec Monsieur le maire et l'ensemble de l'équipe municipale.

Le Pradet Mag Comment se concrétise votre coopération avec les C.I.L ?

Cédrick Giner Je me déplace sur le terrain avec un membre de la Police Municipale, un fonctionnaire des services techniques et un représentant de la Métropole pour effectuer une visite du quartier avec les responsables du C.I.L. Ces visites, permettent de prendre note des problèmes qui se posent à chaque quartier. À l'issue de chacune des visites, un compte-rendu est rédigé comprenant les différentes requêtes exprimées, la localisation des points problématiques et les photos prises sur place. Comme vous le voyez, la concertation est et restera le maître-mot de nos relations avec les C.I.L.



Trois questions à Jean-Bernard Perrigault

Président de la Fédération des C.I.L.
du Pradet / Président du C.I.L. de la Garonne

Le Pradet Mag Quelles sont, à votre avis, les meilleures rapports que puissent entretenir une municipalité avec les C.I.L. de son territoire ?

Jean-Bernard Perrigault Il faut tout d'abord que chacune des deux parties, le C.I.L. et la Municipalité, s'ouvrent à la concertation et entretiennent un dialogue. Ils ne doivent pas se contenter, chacun de son côté, de monologuer. Dans un passé assez récent, des décisions unilatérales ont été prises du côté de la mairie qui auraient sans doute été mieux comprises si elles avaient donné lieu au préalable à une « explication de texte ». Il est certain qu'une bonne information donnée en toute transparence vaudra toujours mieux qu'une rumeur incontrôlée. Les C.I.L. pour leur part doivent être perçus non comme des fauteurs de troubles, mais comme des relais d'information. Étant entendu que ces relais fonctionnent à double sens : dans un sens pour expliquer le pourquoi du comment de certaines décisions municipales aux habitants de tel ou tel quartier, et, dans l'autre sens, pour faire remonter des informations et ~ pourquoi pas ? ~ formuler des propositions qui pourraient étayer voire faire évoluer ces mêmes décisions en prenant en compte les réalités du terrain.

Le Pradet Mag Vous présidez la Fédération des C.I.L. du Pradet. Peut-on considérer cette structure comme un super C.I.L. ?

Jean-Bernard Perrigault Pas du tout. La Fédération des C.I.L. a pour objet de regrouper les problématiques communes à plusieurs, voire tous les C.I.L. Par exemple, pour la révision du P.L.U. ou l'ouverture d'un grand chantier qui concernerait l'ensemble ou une grande partie du Pradet. C'est à ce titre seulement que la Fédération a vocation à intervenir. Pour le reste, chaque C.I.L. ~ chaque quartier ~ a ses propres problèmes, ses besoins spécifiques.

Le Pradet Mag Où en sont, selon vous, les relations des C.I.L. avec les élus en charge de la vie des quartiers ?

Jean-Bernard Perrigault Il semble que nous ayons assisté à un frémissement de la part de la municipalité. Disons que nous avons l'impression que l'avis des quartiers est mieux pris en compte. Des réunions ont lieu régulièrement sur le terrain, et la concertation semble reprendre ses droits. Ce qui n'a pas été toujours ou pas suffisamment le cas auparavant, il faut bien le reconnaître. Nous sommes prêts, de notre côté, à jouer le jeu et à faire en sorte que la communication continue de passer. Encore faut-il que la démocratie participative dont se prévaut la municipalité ne reste pas dans les mots et que la bonne impression que nous avons passée dans les actes.



1 CIL Pradet Nord-Est
Claude JAUFFRET
CILPradetNordEst@gmail.com
04 83 42 39 64



2 CIL La Cibonne l'Artaude
Jean-Louis CHASSIN
jlchassin@live.fr
06 43 71 14 97



3 CIL des 3B
Benjamin LOIRE
bloire@gmail.com



4 CIL La Garonne
Jean-Bernard PERRIGAULT
cil.la.garonne@gmail.com
04 94 21 44 04



5 CIL San-Peyre
Alain JEROME



6 CIL Pin de Galle
Marie-Françoise AMBROGGI
cil.pindegalle@hotmail.fr
06 75 50 46 21



7 CIL les Oursinières
Michel ROYER
ciloursinieres@orange.fr
06 15 96 54 41



8 CIL La Grenouille
Christine WATEL
christinewatel83@gmail.com
06 32 93 96 05

• COMITÉS D'INTÉRÊTS LOCAUX •



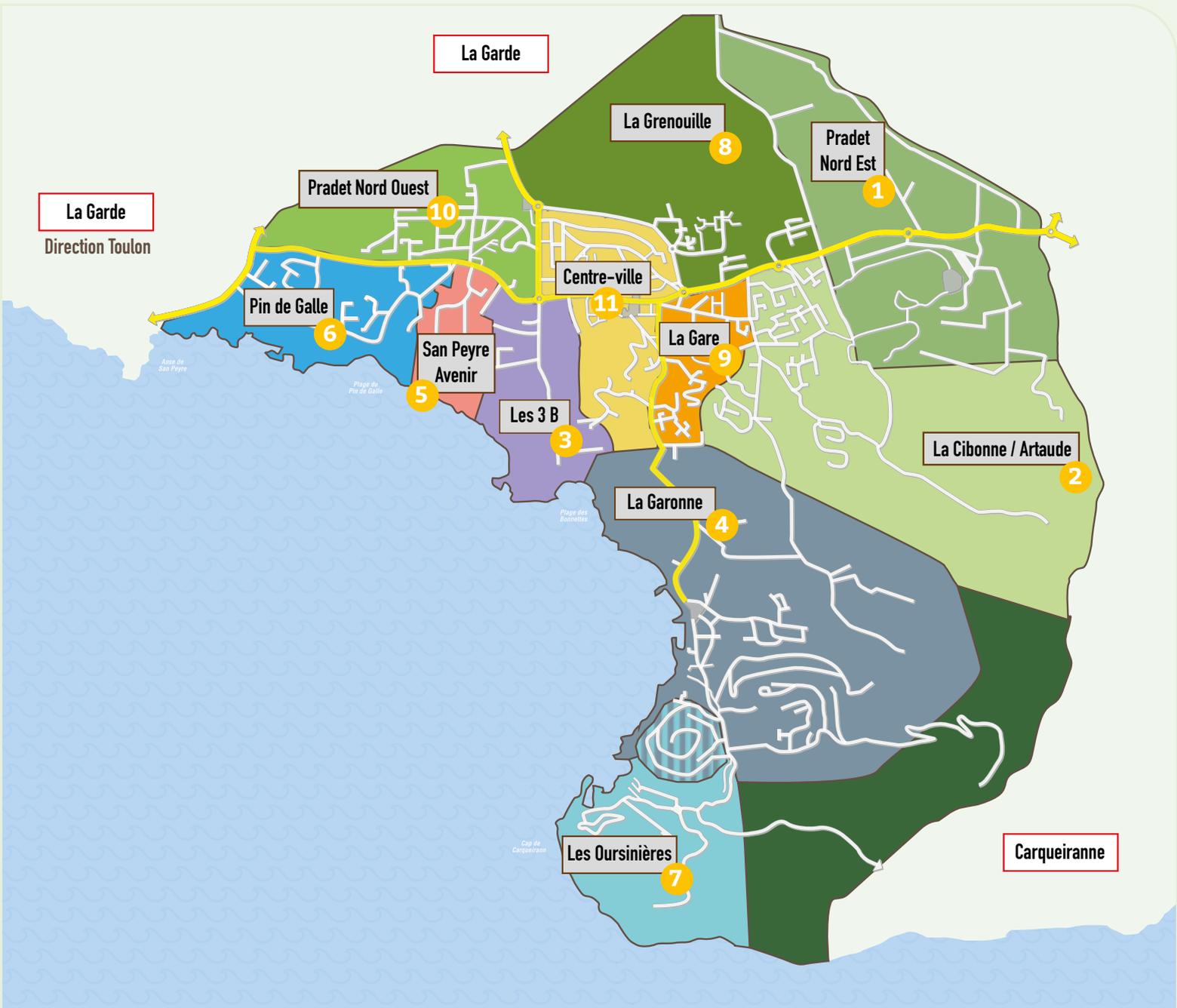
9 CIL La Gare
Frédéric MENDES
cillagarelepradet@gmail.com
06 51 33 08 00



10 CIL Pradet Nord-Ouest
Régis GAL
cil.pradet.n.o@gmail.com
06 84 43 17 40



11 CIL Centre-ville
Frédéric GRAND
clicentrevillepradet@gmail.com
06 27 28 31 66



Le Pradet Côté Jardin - 1^{er} mai



Depuis sa création, le succès du « Pradet Côté Jardin » ne se dément pas, au contraire ! En 2019, pour sa 10^e édition, les amoureux de la nature, jardiniers tant débutants que chevronnés, écocitoyens responsables ou simples curieux, de tous âges ~ se sont retrouvés autour des stands de ce salon printanier et de plein-air.

Le Parc Cravéro ne pouvait donc pas faire moins que d'accueillir une nouvelle fois dans ses allées « Le Pradet Côté Jardin » pour son dixième anniversaire. Cette manifestation aux couleurs de la nature se déroulera le samedi 1^{er} mai prochain autour de nombreux exposants dans le respect des gestes barrières et distanciation d'usage.



Au programme : foire aux plants, marché des producteurs locaux, ferme aux animaux, artisanat régional et « made in Le Pradet », ateliers créatifs et pédagogiques pour apprendre aux enfants (et à leurs parents) la nature et découvrir l'écologie à l'initiative de la ville du Pradet. Et bien d'autres choses encore...



E-Mobility 29 et 30 mai

Ne laissez pas passer le train de l'écomobilité et des moyens de transport alternatifs !

Pour la troisième édition de son Salon E-Mobility, la ville du Pradet vous donne rendez-vous les 29 et 30 mai prochains dans les allées du Parc Cravéro. Vous pourrez y découvrir les initiatives les plus récentes ainsi que les produits-phares en matière de mobilité et de véhicules à énergie propre... à deux ou quatre roues !



Le Musée de la Mine de Cap Garonne, candidat à la marque Esprit Parc National - Port-Cros

En octobre 2020, une vingtaine de structures se sont réunies au Musée de la Mine à l'initiative du Parc National de Port-Cros dans le cadre de ses « Journées des partenaires éducatifs ». Ce fut l'occasion pour tous de (re)découvrir un site géologique unique, à forte valeur patrimoniale... et pour l'équipe du Musée de la Mine de nouer un premier contact pour le moins positif avec les représentants du Parc National. Et c'est en toute logique et très naturellement que l'équipe du Musée de la Mine a souhaité intégrer la Marque Esprit Parc National - Port-Cros. Une garantie d'engagement dans le développement durable, le tourisme



responsable et une volonté de s'associer à une dynamique de territoire. Accueillie avec enthousiasme par les autorités du Parc de Port-Cros, cette démarche devrait être finalisée avant le début de la saison estivale.

Inauguré en 1994, le Musée de la Mine de Cap Garonne est géré par un Syndicat Intercommunal qui regroupe les communes du Pradet, de La Garde et de Carqueiranne. Après plus de 25 années d'activité, le

Musée souhaite redynamiser le contenu de sa visite et répondre aux nouvelles attentes des visiteurs.

Si le contexte sanitaire le permet, la saison 2021 devrait être belle et permettre à ce site minéralogique de renommée mondiale de se parer de son nouveau label de site de visite Esprit Parc National.

Pour plus d'informations :

- www.espritparcnational.com

M Le Pradet, ville d'Art

Le Ministère de la Culture vient de permettre la réouverture des salles de spectacles ~ pas encore au public hélas ! ~ mais aux artistes qui peuvent à nouveau créer, répéter, échanger...

Ce qui a permis au Service Culturel d'inviter des compagnies théâtrales, de danse et des groupes musicaux à s'y installer pour préparer le plus sereinement possible le retour du public.

- Dirigée par Margaux Croix, la compagnie **Timber**, ainsi pu peaufiner « La terrible, triste et véridique histoire du loup », conte rempli d'humour et d'émotions à destination du jeune public.
- Grâce à **Tambouille Prod**, plusieurs groupes musicaux ont pu donner de la voix et du rythme, chacun selon sa propre sensibilité et son propre tempo. **6Lexic** a ainsi pu parfaire sa dernière création « Milkomeda ». De son côté, le trio **Fran6ters** a pu rajouter de la gouaille et de l'humour à son répertoire de chansons populaires. Le nouveau groupe instrumental **Triggerfish** a, quant à lui, pu lustrer ses cuivres grâce à son mélange de jazz urbain et de groove organique et mettre en œuvre son premier opus. Et puis, **la Banda Tropical Mamacita**, a inondé l'Espace des Arts de soleil et d'éclats de rythmes latinos, entre cumbia et flamenco.

- La Compagnie **théâtrale L'Étreinte**, résidente permanente de l'Espace des Arts et très active sur les terres pradétanes, a poursuivi la préparation artistique des élèves des Ateliers de l'Étreinte.
- La Compagnie **Nava Rasa** a, pour sa part, investi l'Espace des Arts pour travailler, dans le cadre de sa résidence artistique, « Tabula Rasa », une pièce qui tourne en dérision les réactions excessives des émotions humaines.
- La Compagnie **D'âmes à Palabres** a œuvré à la réécriture de sa pièce « Le fils version 2.1 » Un texte de Marine Bachelot-Nguyen, qui part des problèmes liés à la parentalité et par-delà pose la question du pouvoir dans la société.



- Le mois de janvier a vu l'arrivée de la danse contemporaine avec l'installation de la Compagnie **Grand Bal Isabelle Magnin**. La chorégraphe, à partir d'une scénographie imaginée il y a 20 ans, métaphore prémonitoire de notre vie sous le COVID, a créé 9 pièces chorégraphiées...

- Grâce à l'hospitalité pradétane, d'autres danseurs-créateurs ont pu se réunir, autour du « **Manifeste 2021** » pour continuer à créer ensemble coûte que coûte, en ces temps d'incertitude... parmi eux : Héléne Charles (**Compagnie Artmacadam**), Maxime Cozic (**Compagnie Felinae**), Désiré Davids (**Compagnie Kokerboom**), Simonne Rizzo (**RidzCompagnie**), Sisko Seal, Elena Bosco (**Compagnie La Robe À L'envers**), Lisie Philips (**Compagnie Antipodes**).
- Enfin, toujours dans le cadre de la danse, la Compagnie **Petipa** a répété son spectacle « La Magie des Contes de Fées » et procédé à sa captation en vue de sa diffusion sur son site.

Nous espérons de tout cœur que la situation sanitaire évoluera suffisamment pour vous présenter, à vous Public, l'immense travail réalisé par tous ces artistes du Spectacle Vivant. Sinon au printemps, du moins le plus tôt possible !

Les expositions reprennent à la Galerie Cravéro !

Nous accueillons le sculpteur Thierry Jardillier et le peintre Virgilien pour une exposition du 4 au 27 mars 2021

• Tél : 04 94 08 69 79

Nouveau commerçant



Caroline Rey
Design intérieur
& Décoration

Nous avons rencontré Caroline Rey, Pradétane de cœur qui, après une carrière d'enseignante, a fait le choix de concilier sa passion de l'architecture et son activité professionnelle.

Le Pradet Mag Comment se concrétise votre envie de concilier passion et vie professionnelle ?

Caroline Rey Mon expérience personnelle dans la rénovation de maisons individuelles et ma passion pour l'architecture m'ont conduite à me former pour obtenir un diplôme en design d'espace et décoration. Par la suite, j'ai fait le choix de créer ma propre agence de Design intérieur et extérieur.

Le Pradet Mag Quels sont les prestations que vous proposez ?

Caroline Rey De la phase d'étude au suivi des travaux, je conçois des projets d'agencement et/ou de décoration pour valoriser des biens privés (rénovation ou aménagement de maisons, d'appartements, de jardins...) ou des espaces commerciaux. J'apporte un soin particulier à l'esthétique et à la fonctionnalité des lieux en respectant leur histoire et leur âme. Enfin, je mets en scène et décors tout type d'évènement (fête d'entreprise, soirée estivale, inauguration...).

INFOS PRATIQUES

Caroline Rey

- 83 rue des Gémeaux
83220 Le Pradet
- Tél. 06 63 72 98 02
- www.carolinereyinterieurs.com
- Mail : carolinereyinterieurs@gmail.com
- Instagram : @carolinereyinterieurs
- Crédit photo : Sophie Protat

Les dragonnes du Pradet

C'est au début de l'été 2020 que l'idée commence à germer dans l'esprit de quelques filles déçues de leur ancien club de rugby. Souhaitant créer **une section féminine au sein du tout nouveau R.C. Pradétan pour retrouver certaines des valeurs de leur sport** quelque peu oubliées à leur goût, elles obtiennent rapidement l'accord enthousiaste et le soutien immédiat des dirigeants et des bénévoles du RCP. Et c'est ainsi que débute, pour elles, l'aventure. **Ces anciennes joueuses du canton (La Garde/Le Pradet) s'associent alors tout naturellement pour créer les « Dragonnes du Pradet »...** Ensuite, c'est l'effet boule de neige. Elles sont très vite rejointes par d'autres filles du même club, d'anciennes joueuses ou des débutantes issues d'autres disciplines, voire d'horizons différents. En tout cas, toutes sont animées par les mêmes rêves : **évoluer dans un club familial et convivial, retrouver un esprit d'équipe, des valeurs telles que**



le courage, l'engagement, le partage, le dépassement de soi, la reconnaissance et le respect. Et puis, peu à peu, elles ne sont plus seules. Des intervenants, des professionnels du rugby, des sponsors adhèrent à leur tour à ce beau projet. Avec une vingtaine de licenciées qui leur permet de s'engager dans un championnat régional à 10, elles reprennent les entraînements le 11 août dernier et auraient dû logiquement jouer leur première rencontre le 8 novembre.

Malheureusement, le second confinement est venu les stopper juste avant leur premier match de championnat... **un championnat qui, contexte sanitaire oblige, devrait néanmoins débuter début 2021.**

Il n'en demeure pas moins que l'ambition de nos Dragonnes du Pradet, portées par l'énergie de toutes et tous est d'évoluer vers le championnat fédéral à 15 national pour marquer au cœur le Rugby Féminin et ainsi écrire leur propre histoire.

Un bien drôle ► de Noël

Comme Noël restera toujours Noël, malgré la pandémie, voici quelques images pour le plaisir des yeux et du cœur.



▲ Le Pradet aime « On sème pour demain »

L'opération « Provence Propre », grande collecte de déchets marins organisée par le Collectif d'Initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures (C.I.E.T.M.), Explore & Préserve et « MerTerre » s'est effectuée grâce à la mobilisation

de plusieurs centaines de bénévoles d'associations et clubs sportifs le samedi 16 janvier dernier. Objectif de cette action : **sensibiliser le grand public et réduire la quantité de déchets sauvages qui finissent en mer.** L'événement était soutenu par les communes, la Métropole, la Région SUD et la Fondation « Un geste pour la mer ».

Au Pradet, c'est l'association « On sème pour demain » qui a réussi à mobiliser 120 personnes et de nombreuses associations. Résultat : plus de 350 kg de déchets récoltés sur les plages et en mer dont 110 bouteilles en verre, 58 bouteilles plastique, 48 cannettes, 32 masques, 24 pneus (dont 21 immergés), et des morceaux de ferraille en tout genre...

Laetitia Istace-David, Présidente de l'association « On sème pour demain » précise : « Les déchets ont été triés par catégorie et par plage. Les données scientifiques de caractérisation permettront ensuite de pointer l'origine de cette pollution. »

NB : l'Association organise de nombreuses collectes et opérations de ramassages tout au long de l'année, n'hésitez pas à y participer.

Contact : onsemepourdemain@gmail.com ou
www.facebook.com/onsemepourdemain

▼ Mixité sociale

Mercredi 20 janvier, Hervé Stassinos, maire du Pradet, et Jean-Louis Masson, maire de La Garde et président du Conseil d'administration de la SAGEM ont procédé à l'**inauguration des tout nouveaux groupes d'habitation « Nature Park » et « Résidences du parc », situés avenue Alain Le Leap au Pradet.**

Le programme immobilier comporte en réalité trois opérations qui s'inscrivent **dans une politique volontaire de mixité sociale** : « Nature Park » (23 logements du T1 au T4 vendus en accession libre), « La Résidence du Parc » (20 logements locatifs sociaux du T2 au T5) et « Les Villas du Parc » (un lotissement de 19 maisons



individuelles). Les deux résidences répondent **aux plus hautes exigences de qualité environnementale**. Lors de la visite des logements, Hervé Stassinos a souhaité revenir sur l'arrêté de carence prononcé à l'encontre du Pradet, pour non-respect des normes fixées par la Loi SRU. Il explique : « Aujourd'hui nous inaugurons 20 nouveaux logements sociaux qui permettent à 20 familles de bénéficier de logements de qualité. C'est pourquoi, et j'insiste, nous sommes surpris d'être mis en carence par l'Etat alors que nous réalisons des logements sociaux. Nous sommes clairement victimes d'un abus de la part du gouvernement et c'est pourquoi, comme je l'ai déjà annoncé, nous serons amenés à faire un recours contre cet arrêté de carence. » En effet, l'arrêté de carence pris par le Préfet du Var inflige au Pradet des pénalités de 328 000 euros par an ainsi qu'une majoration de 400% de ces pénalités en cas de non-respect des quotas de logements sociaux exigés par la Loi SRU d'ici 2025. **Or, atteindre l'objectif fixé par la loi SRU de 25% de logements sociaux au Pradet, conduirait à construire 1200 logements en 5 ans !** Un effort tout simplement irréaliste et surtout parfaitement irréaliste !

Vacances d'hiver avec le service des Sports ►

Bien que restrictives, les mesures sanitaires liées à la pandémie n'ont pas pour autant freiné la réactivité et la créativité du service des sports qui a offert aux jeunes sportifs des vacances inédites. Mêmes masquées, activités physiques et expressions culturelles s'harmonisent pour le plus grand bonheur des jeunes : boxe thaï, baby-foot géant, sensibilisation à la mobilité, atelier de jonglerie, Kin-ball, chant et street painting, etc. Prochaines vacances multisports au Printemps ! Du 26 au 30 avril et du 03 au 05 mai 2021. **Service Sport et Jeunesse, 34 rue du Pensionnat – square Raphaël Keller – 04 94 14 07 27.**



◀ Bell'Estello célèbre la semaine Olympique et l'intégration par le sport

L'Institut Médico-éducatif Bell'Estello a participé à la 5^{ème} édition de la semaine Olympique et Paralympique du 1^{er} au 5 février 2021. Ce fut une belle occasion de promouvoir la pratique sportive auprès des jeunes. L'ensemble du personnel s'est mobilisé, sous la houlette d'Anne Laroux professeur de sport adapté au sein de l'établissement. Cette semaine très sportive avait, cette année, pour thème la santé. L'occasion pour tous de se sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques tout en utilisant le sport comme outil pédagogique. À cette occasion, **des thématiques aussi variées que l'alimentation, le sommeil, la prévention des risques liés aux écrans, ou encore le dépassement de soi ont pu être ainsi abordées.**

« Quoi de mieux que le sport comme vecteur d'intégration ? Bell'Estello est porteur de cette dynamique puisque nous avons deux professeurs de sport adapté et que nous encourageons d'ores et déjà les pratiques sportives. Cette semaine Olympique véhicule une cohésion, fort appréciable en ces temps troublés » a expliqué Fabien Viziale, directeur de l'IME.

Le Contrat Régional d'Équilibre Territorial : 35 M€ insufflés par la Région Sud



Un nouveau Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET) a été signé entre les présidents de la Région Sud et la Métropole, le 14 janvier 2021, lors d'une visite du chantier du futur Institut des Professions de Santé à Montéty. Créés en complément du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT), les CRET permettent à la Région de financer sur trois ans des projets structurants, en lien direct avec les besoins des habitants, contribuant ainsi au développement équilibré du territoire. Aujourd'hui, les CRET intègrent un haut niveau d'exigence environnementale, respectueux du Plan Climat « Une COP d'avance ». C'est pourquoi, la Région Sud accompagne les collectivités qui s'engagent activement dans la transition énergétique sur leur territoire. 44 projets sont concernés, pour un soutien régional de plus de 35 M€ sur trois ans. Parmi les principaux investissements du CRET TPM 2020-2023, on peut retenir :

- La reconstruction de l'école Marcel Pagnol au Pradet (1,8 M€);
- L'acquisition de bus et de bateaux bus à hydrogène pour le territoire métropolitain (1,8 M€);
- Réalisation d'une canalisation d'adduction d'eau potable entre le continent et l'île de Porquerolles (1,3 M€);
- La réhabilitation de 4 écoles et construction de salles polyvalentes à La Valette-du-Var (4,5 M€);
- La réalisation des phases 1 et 2 pour assurer la production de biogaz (gaz vert) à la station d'épuration de l'Almanarre (1,5 M€);
- La construction de deux écoles, d'un restaurant scolaire et d'un pôle santé à Six-Fours-les-Plages (2,3 M€);
- Le branchement électrique des bateaux dans le Port de Toulon, dispositif « Escalé Zéro Fumée » (2,3 M€).

TPM signe la charte Pelagos



Lundi 21 décembre, la charte de partenariat Pelagos, pour la préservation des mammifères marins de Méditerranée, a été signée entre la Métropole TPM, la Préfecture Maritime de la Méditerranée et le sanctuaire Pelagos. L'adhésion à cet accord tripartite entre la France, l'Italie et Monaco, aujourd'hui élargit aux intercommunalités, symbolise un engagement moral fort de la part de TPM. Elle vient naturellement s'ajouter à ses actions pour la préservation de la biodiversité marine exceptionnelle de son territoire (Charte d'éco-responsabilité, Contrats de Baie, sites Natura 2000, qualité des eaux de baignade, maîtrise des rejets en mer, certification Port propre, préservation de l'herbier de posidonie...). TPM s'engage ainsi sur une durée de 3 ans, à rechercher dans ses décisions de gestion ou d'aménagement la solution la moins impactante pour les cétacés, mais aussi à favoriser les actions pédagogiques et d'informations à ce sujet, à contribuer à réduire au maximum les activités à impacts sur les mammifères marins, à relayer l'information sur les éventuels échouages de cétacés qui pourraient avoir lieu sur son littoral. Pour rappel le Sanctuaire Pelagos est, depuis 2002, un espace maritime de 87 500 km² dédié à la protection des mammifères marins qui le fréquentent : cachalot, rorqual commun, dauphin bleu et blanc, dauphin de Risso, globicéphale noir, Grand Dauphin, baleine à bec de Cuvier... estimés à 8 500 espèces animales macroscopiques représentant entre 4% et 18% des espèces marines mondiales.

Chalucet parmi les 5 meilleurs EcoQuartiers de France!



Mardi 9 février 2021, la ministre Emmanuelle Wargon a décerné le label EcoQuartier à Hubert Falco pour la réalisation du quartier Chalucet à Toulon : qualité du projet, richesse de l'offre aux habitants et exemplarité environnementale ont été saluées ! Ce label récompense le projet réalisé, c'est-à-dire le quartier livré, et ses points forts, parmi lesquels :

- la valorisation du patrimoine historique,
- l'implantation de nichoirs à Martinets,
- la plantation de 5 000 essences dans les jardins, etc.

Reconnu Écocité, le quartier Chalucet a également été labellisé OR « Quartier Durable Méditerranéen » en décembre 2020 ; il s'agit d'ailleurs du premier quartier à obtenir le label OR. Ce label récompense une démarche de construction durable adaptée aux particularités climatiques méditerranéennes et en accord avec les habitants. Le label Bâtiments Durables Méditerranéens a également été attribué aux bâtiments les Beaux-Arts et la Médiathèque, en particulier pour leur architecture bioclimatique.

Comment ne pas évoquer dans cette tribune cette crise sanitaire qui nous accapare médiatiquement chaque jour depuis plus d'un an.

Nous avons une pensée pour toutes celles et ceux impactés par cette crise COVID (économique, sociale et sanitaire) sans précédent.

Cette situation dramatique nous tient éloignés les uns des autres, parfois loin de nos parents, de notre famille, de nos amis.

Le lien social n'existe plus que derrière nos masques. Malgré tous nos actes envers ceux qui nous entourent, le couvre-feu, les distanciations et les gestes barrières occultent ces sourires que nous aimons tant.

À ce drame de la vie sociale s'ajoute une catastrophe économique pour nos petits commerces, travailleurs indépendants, entrepreneurs mais aussi pour les salariés.

Dans ce contexte, notre groupe porte haut et fort les valeurs de solidarité qui étaient au cœur de notre programme.

Dans notre rôle d'opposition constructive, nous nous montrons solidaires lors d'actions entreprises par la municipalité pour venir en aide aux commerçants pradétans, maintenir le tissu économique et le tissu associatif.

Enfin, après plusieurs mois d'attente, le tribunal administratif a rendu sa décision et ne nous a pas conforté dans la lecture du code. Nous prenons acte de cette décision, qui n'entame pas notre volonté

de voir évoluer la commune dans le respect de son identité.

C'est dans cet esprit que nous sommes intervenus lors du conseil de ce 8 février 2021, tenu une nouvelle fois à huit-clos, et en particulier sur la délibération concernant les études sur les ZAP (Zones Agricoles Protégées). Fort de notre programme, et du rôle important que nous considérons devoir être donné à l'exploitation des terres agricoles, il nous paraît important que ces études soient affinées et y répondent sur l'ensemble des 200 ha du territoire.

Par ailleurs, nous avons interpellé par courriel, photos à l'appui, le Maire du Pradet Président du Conseil d'Administration, l'ensemble du Conseil d'Administration ainsi que les différents représentants du port et CIL sur l'état catastrophique de la digue, qui met en péril la sécurité de l'intégralité du port.

Pour mémoire, les conseils municipaux sont filmés et consultables en intégralité sur la page Facebook officielle de notre ville du Pradet.

N'hésitez pas à revenir vers nous ! Notre équipe reste à votre écoute et à votre disposition.

Bernard PEZERY

Avec son équipe

« Réussir Le Pradet Ensemble »

Chères Pradétanes, Chers Pradétans,

Le printemps est là avec son lot de plaisirs : la lumière, la douceur, les balades sur notre littoral, les couleurs de notre colline, les premiers bains de mer... Profitons de ce qui nous est offert par la nature et espérons que la gestion de la crise du covid desserrera l'étau qui oppresse nos mouvements et nos libertés, pour pouvoir retrouver les moments en famille ou entre amis. Nous renouvelons notre pensée solidaire pour nos commerçants et nos associations pradétanes qui sont toujours sans activité...

Pendant ce temps notre commune poursuit sa densification avec des programmes immobiliers qui ne cessent de germer dans différents quartiers. Nous questionnons M. Le Maire sur ces sujets mais sa réponse est sans appel : il ne peut rien y faire...

Nous notons une bonne intention de la Municipalité qui a annoncé récemment le lancement d'un appel d'offres pour désigner l'architecte du nouveau groupe scolaire Pagnol. Cette école mérite un projet ambitieux que nous soutenons fortement. Nous demandons également à M. Le Maire de ne pas laisser de côté nos bâtiments publics (tels que l'école Sandro, le gymnase, l'Acacia d'Argent...) en réalisant leur entretien.

Bien amicalement,

Lionel RIQUELME

 **Lionel Riquelme**

en équipe pour Le Pradet

NUMÉROS UTILES

ALLO MAIRIE (Services techniques)

 **04 94 08 69 61**

Guichet Unique Éducation :  **04 94 08 69 44**

guichet.unique@le-pradet.fr (Accueils périscolaires, inscriptions écoles, restauration scolaire, sport)

MAIRIE DU PRADET

 Accueil : **04 94 08 69 47** accueil@le-pradet.fr

• Élections, cimetières : **04 94 08 69 67**

• État civil et étrangers : **04 94 08 69 75**
etat-civil@le-pradet.fr

• Communication : **04 94 08 69 76**
communication@le-pradet.fr

• Culture : **04 94 01 72 55** culture@le-pradet.fr

• Secrétariat du Maire : **04 94 08 69 54**
secretariatdumaire@le-pradet.fr

• Urbanisme : **04 94 08 69 42**

urbanisme@le-pradet.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

 **04 94 08 08 58** ccas@le-pradet.fr

DÉCHÈTERIE  **04 94 14 06 42**

OFFICE DE TOURISME  **04 94 21 71 69**

tourisme@le-pradet.fr

BIBLIOTHÈQUE PAULINE ROLLAND

 **04 94 14 05 24** bibliotheque@le-pradet.fr

SERVICE JEUNESSE ET SPORT

 **04 94 14 37 25** sport@le-pradet.fr

POLICE MUNICIPALE  **04 94 21 32 16**

policemunicipale@le-pradet.fr

CCFF  **04 94 58 16 13** | **06 14 04 22 92**

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

ACACIA D'ARGENT  **04 94 08 48 26**

LE JARDIN DES PITCHOUNS  **04 94 00 43 10**

CNRR (site du Pradet)  **04 94 93 34 66**

COMMISSARIAT DE LA GARDE  **04 94 75 88 88**

CONCILIATEUR DE JUSTICE  **04 94 08 08 58**

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE HYÈRES

 **04 94 00 24 00**

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

DE TOULON  **04 94 14 50 00**

PHARMAGARDE (24h/24)  **32 37**





La mission locale vous informe

16-25 ans, à chaque jeune sa solution

Tous les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent des solutions peuvent se rendre dans la Mission Locale de leur territoire. Elle leur permettra de faire le point sur leur parcours de vie et les accompagnera dans la définition d'un projet professionnel.

Orientation, apprentissage, projet professionnel, emploi, formation, mais aussi résolution des difficultés financières, de logement, de transports, appui social et soutien psychologique. Une seule adresse, un seul endroit, La Mission Locale !

Tél : 04 94 21 15 15

Mail : info@mlcoudongapeau.org

Je m'engage !

Volontaire civil ou militaire, **âgé de 15 à 17 ans** et disponible du **21 juin au 2 juillet 2021**, le Service National Universel est pour vous ! Ne manquez pas cette opportunité et inscrivez-vous **jusqu'au 20 avril 2021**.

Renseignements :

service jeunesse 04 94 14 07 27.

Recensement militaire

Tout jeune Français qui vient d'avoir 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son lieu de résidence. Le recensement permet à l'administration de le convoquer pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour ce faire, il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de sa nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et livret de famille.

Marché des producteurs locaux

La ville du Pradet se mobilise pour mettre en valeur les producteurs et artisans locaux, en vous proposant un nouveau marché hebdomadaire.

Ainsi, au marché des producteurs de Pays, du mardi matin (de 8h à 13h - Parvis de l'Office de Tourisme) s'ajoute désormais **un nouveau rendez-vous tous les samedis matin** afin de permettre à l'ensemble des pradétans soucieux de soutenir l'économie de proximité de consommer local.

Retrouvez fruits et légumes de saisons, miel, huile d'olive et produits artisanaux de 8h à 13h, tous les samedis matin sur le parvis de l'Office de Tourisme.



SOUTENONS NOS RESTAURATEURS



Vente à emporter et/ou livraison



VILLE DU PRADET

Les bacs doivent être sortis la veille au SOIR et rentrés le lendemain matin après la collecte

Pour toute information :
Mairie du Pradet
Tél. : 04 94 08 69 61

MARS 2021

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2021

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

PAS DE RAMASSAGE LE 1^{ER} MAI



Marchés des Producteurs de Pays

Tous les
samedis
à partir du
27 mars



**Parvis de
l'Office de Tourisme
de 8h à 13h**